

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2023.013

L'an deux mil vingt trois, le douze avril à 18 heures
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socio-
culturel, Salle de réunion, sous la présidence de M. Christian DELESGUES,
Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 1
Votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2023

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES
Christian, GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, NOËL
Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte, THOMAS Corinne, TOUZERY
Jean-Pierre.

Absent avec procuration :

M. Christian CARRÉ a donné procuration à Mme Bénédicte PRON.

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : M. Jean-Pierre TOUZERY

Objet :

Suppression d'un
poste d'adjoint
technique principal
1^{ère} classe suite à
promotion interne

Vu :

- l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;
- l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 20 mars 2023 ;

Considérant

- la nécessité de supprimer un poste pour cause de promotion interne.

Monsieur le Maire propose la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet suite à promotion interne.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ la proposition précitée ;

SUPPRIME un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet.

Et ont signé les Membres Présents

Pour extrait conforme,

à Saint-Satur, le 13 avril 2023

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 14 avril 2023



le Maire Christian DELESGUES

le Secrétaire Jean-Pierre TOUZERY